

ANNEXES

1/ PV de synthèse des observations du public avec ses appendices remis le 30 décembre 2019

- Appendice 1 : Tableau des observations écrites et orales du public (avec quatre colonnes).

*** Nom ;**

*** Observations émises ;**

*** Réponses de la Mairie le 10/01/2020 ;**

*** Commentaires CE (après la réponse de la mairie) .**

- Appendice 2 : Tableau des observations des PPA (avec les quatre colonnes).

2/ Mémoire en réponse du pétitionnaire

ANNEXE 1

Procès-Verbal de synthèse des observations et ses appendices

Département du Var

ENQUÊTE PUBLIQUE

Réalisée du 12 novembre au 23¹ décembre 2019

Objet :

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Demandeur :

Mme le Maire de la commune du Plan de la Tour

Procès-Verbal de synthèse des observations

Remis le 30 décembre 2019

Par Mme RAVIART-BERNARD, Commissaire Enquêteur

**Appendices joints : 1- Tableau des observations orales et écrites du public
2- Tableau des observations des PPA**

¹ La date initialement prévue pour la clôture de l'enquête était le 20 décembre mais la dernière permanence a été reportée au 23 décembre en raison des conditions météorologiques.

L'enquête publique a été organisée du 12 novembre 2019 au 23 décembre 2019 dans le cadre de la demande de révision du PLU déposée par Mme Le Maire du Plan de la Tour (avec le report de la dernière permanence du 20 au 23 décembre du fait des conditions météorologiques).

Cette synthèse, remise au pétitionnaire dans les huit jours suivant la clôture de l'enquête, rend compte de manière exhaustive des différentes interventions du public qu'elles soient écrites ou orales (appendice 1 ci-joint) et des Personnes Publiques Associées (appendice 2 ci-joint).

Il appartient au pétitionnaire de prendre connaissance de ces observations/questions et d'y apporter les réponses qu'il souhaitera dans le délai de quinze jours qui suit la date de remise de ce PV, afin que l'avis et les conclusions du CE puissent être rédigées en toute connaissance de cause.

*

* *

A. OBSERVATIONS DU PUBLIC

Il convient de souligner en préambule que de nombreuses personnes ont fait part de leurs observations (91 requêtes). La majorité des personnes venues consulter le dossier ou ayant envoyé leur observation par courrier ou courriel souhaitait un changement de zonage pour leur bien ou simplement avoir des informations sur les éventuelles conséquences sur leur bien du nouveau zonage proposé par le PLU, les uns espérant un changement de zonage qui leur soit favorable, les autres redoutant une perte de valeur de leur terrain.

Certaines observations ont été formulées lors des permanences du CE (54 visiteurs ou groupes de visiteurs) et certaines ont fait l'objet de courrier ou courriel(s) supplémentaires.

42 personnes ont noté leur demande dans le registre des observations, 5 requêtes sont parvenues par courrier simple, 6 par LRAR, 19 par courriel et 6 ont été déposées en mairie. Certaines observations comportaient différents points.

Les sujets évoqués sont variés et détaillés ci-dessous.

I. Changement de zonage

De nombreux changements de zonage ont été demandés : les uns paraissant recevables et logiques, d'autres beaucoup plus difficiles à satisfaire.

Différents types de changements de zonage sont ainsi répertoriés :

A) Parcelles en zone N ou A pour lesquelles les propriétaires demandent « la constructibilité » (*une cinquantaine de demandes*),

B) Parcelles en zone N pour lesquelles les propriétaires demandent un changement en zone A (*6 demandes*),

C) Parcelles en zone N qui étaient auparavant classées U (*une demande*),

D) Parcelles en zone UD pour lesquelles les propriétaires demandent un changement en zone UC (*deux demandes*),

E) Parcelles en zone UD pour lesquelles des voisins demandent le passage en « non-constructibles » (*3 demandes*)

F) Parcelles en zone N pour lesquelles le propriétaire demande le classement en Nh (1 demande)

G) Parcelles en zone UA pour lesquelles le propriétaire demande le classement en A(1 demande).

II. Demandes concernant les Espaces Boisés Classés, les boisements à protéger et les espaces cultivés à protéger

- 5 demandes concernent la réduction ou la suppression des EBC, quatre les espaces cultivés à protéger et deux les boisements à protéger.

III. Autres requêtes

Deux observations concernent les changements de destination de bergeries ;

Trois observations concernent les chemins communaux ;

Une observation concerne les possibilités d'extension de son habitation en zone U et EN1 au PPRIF ;

Une observation concerne le non-respect de l'obligation d'une aire de retournement pour les pompiers ;

Une observation concerne les cartes ADS ;

Une observation concerne les possibilités de créer un écolodge en zone N (EN'1 au PPRIF) et de cultiver une parcelle en zone N ;

Une observation concerne les possibilités d'aménagement d'une ancienne carrière ;

Une observation concerne l'établissement du PPRI (hors PLU) ;

Une observation concerne l'alignement à créer en centre-ville ;

Six observations concernent le règlement ;

Une observation concerne l'OAP 3 (aménagement du règlement) ;

Une observation concerne le règlement des Patecq ;

Une observation concerne un cabanon (en très mauvais état) et la zone non-aedificandi qui affecte la parcelle.

Quelles sont les propositions de la commune en réponse à ces différentes requêtes ?

J'ai pris note des deux courriers de Mme le Maire remis lors des permanences (référéncés n°59 et 59 bis dans l'appendice 1) demandant des corrections mineures du projet (suite à des oublis ou à des erreurs matérielles) ou apportant des précisions au règlement du projet.

B. OBSERVATIONS DES PPA

L'appendice 2 reprend de façon exhaustive toutes les remarques des PPA

Quelles sont les propositions de la commune en réponse à ces différents avis ?

Merci de bien vouloir compléter les appendices joints pour vos réponses aux particuliers et aux PPA.

Le 29 décembre 2019
Marie-Christine RAVIART-BERNARD
Commissaire Enquêteur

